

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Loire-Atlantique

Temps fort 2023



La conférence des financeurs :

Tables des matières

1. **La conférence des financeurs** : Fonctionnement et présentation générale du nouveau programme coordonné



Cliquer pour accéder à chaque partie

2. **Axe 1** : Accès aux aides techniques



3. **Axe 2** : Forfait autonomie



4. **Axe 3** : Prévention par les Services Autonomie à Domicile



5. **Axe 4** : Soutien aux aidants



6. **Axe 5** : Actions collectives de prévention



7. **Synthèse et ressources**



La conférence des financeurs : Présentation



La conférence des financeurs de la prévention de la
perte d'autonomie en Loire Atlantique
**Fonctionnement et nouveau programme
coordonnée 2023-2028**

1. Sa vocation
2. Ses membres
3. Ses instances
4. Son nouveau programme coordonné 2023 - 2028
5. Ses (nouveaux) axes

[Retour au sommaire principal](#)



La conférence des financeurs

Un acteur au service de la prévention



Son fondement

Un acteur mis au service de la prévention par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015.

Sa finalité

Élaborer et mettre en œuvre un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Son ambition

Coordonner toute l'offre existante pour permettre à toutes les personnes âgées du Département d'accéder à un parcours de prévention.

Ses moyens

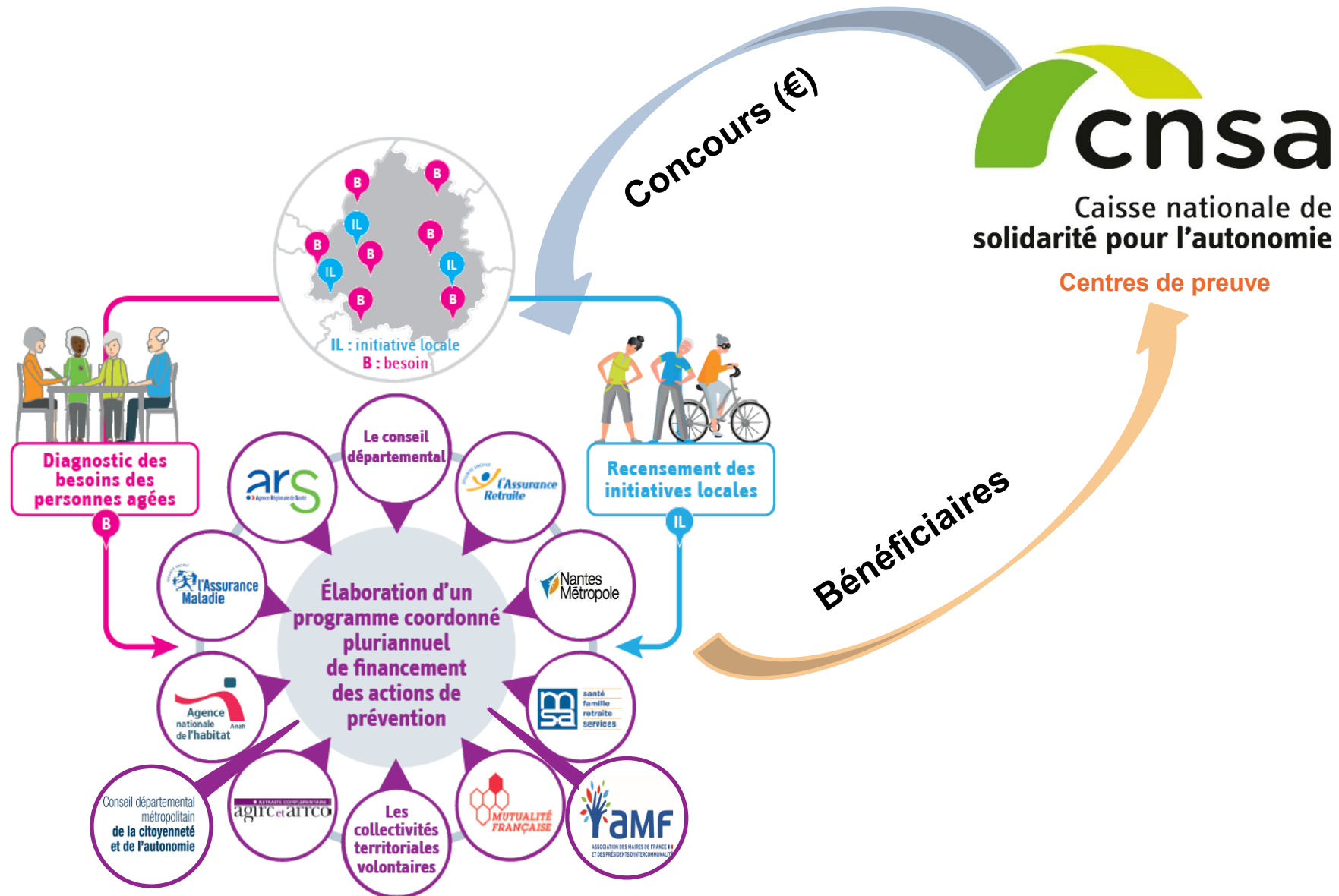
- Une coordination institutionnelle de l'ensemble des financeurs
- Une équipe au service de la coordination de l'offre et de l'animation territoriale
- Deux « concours » attribués par la CNSA



Concours Autres actions de prévention : 3 M €

Concours Forfaits Autonomie : 680 KM €

La conférence des financeurs : Ses membres et sa dynamique de fonctionnement



La conférence des financeurs

Ses instances

Assemblée plénière

Instance partenariale d'échanges et de validation

Présidée par les élus représentants du CD de Loire-Atlantique et de Nantes Métropole et vice-présidée par l'ARS
Représentants des institutions membres

Comité technique

Instance technique de travail

Représentants techniques des institutions membres

Secrétariat et animation

Pilotage, animation et gestion de la CFPPA

Référents CFPPA du CD de Loire-Atlantique et de Nantes Métropole

La conférence des financeurs : Son nouveau programme coordonné 2023 - 2028

Ses valeurs



- La citoyenneté
- La solidarité
- La dignité
- La confiance

Ses principes



- Concevoir une **stratégie globale de prévention**, partagée entre tous les financeurs et permettant de penser des **réponses conjointes et coordonnées**.
- Une **approche territoriale** d'analyse **des besoins** et de **construction collective des réponses** fondées sur le principe d'équité des financements.
- Une **évaluation continue et territorialisée** des actions mises en œuvre, de leurs effets et **l'adaptation régulière** des objectifs poursuivis.

La conférence des financeurs :

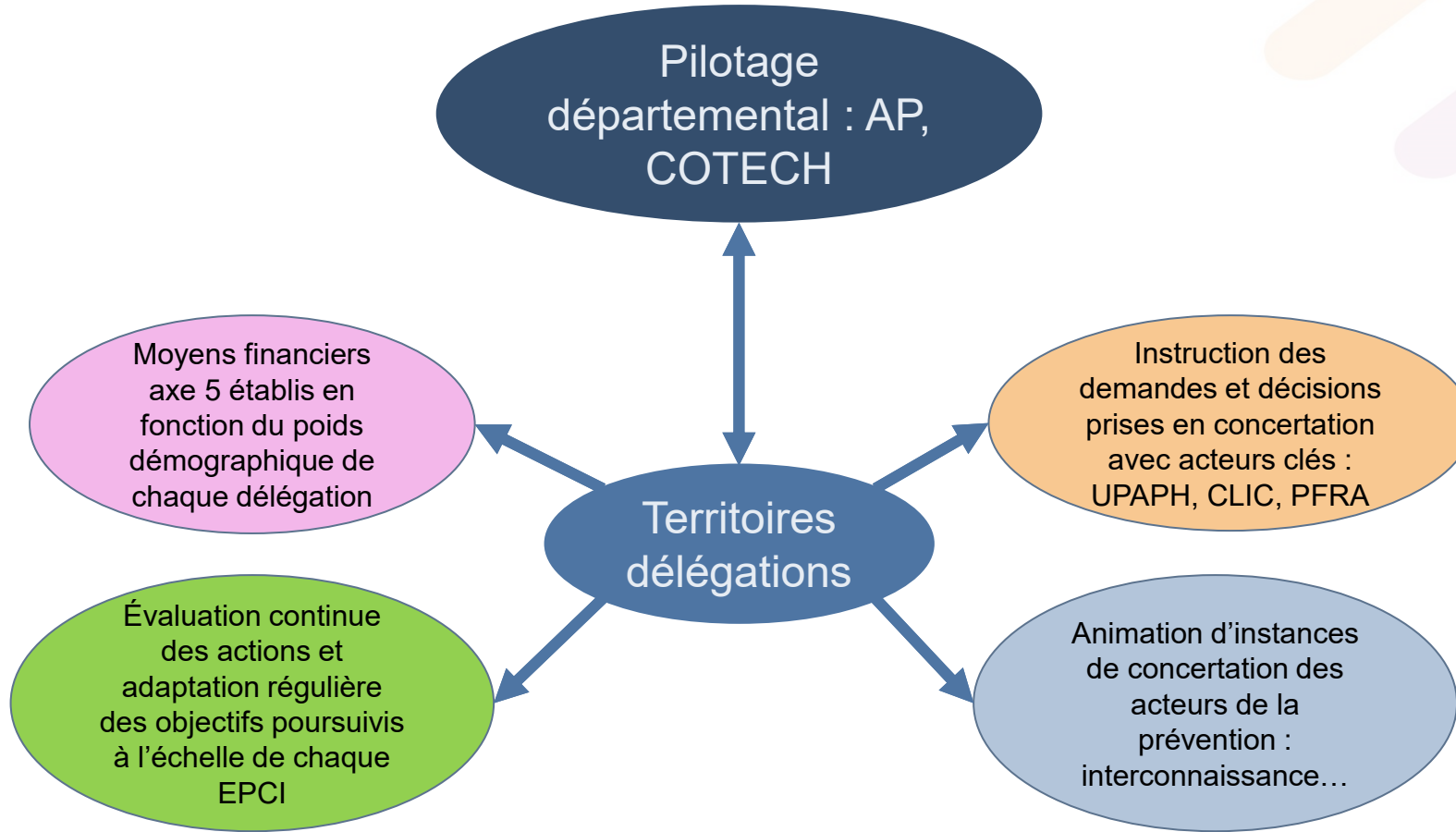
La stratégie en 5 points clés

Axe de travail	Objectifs spécifiques	• Leviers
#1 Une stratégie globale et partagée entre les financeurs de la prévention de la perte d'autonomie	<p>Construire une vision d'ensemble des leviers financiers</p> <p>Agir de façon plus pertinente et plus efficace grâce à une concertation et une coordination accrue des financeurs</p>	<p>→ La création d'une instance régionale réunissant l'ensemble des financeurs et visant l'interconnaissance et la coordination des membres sur des sujets partagés</p>
#2 Une stratégie qui se pérennise et se structure	<p>Identifier et sécuriser les projets probants et structurants pour le territoire</p>	<p>→ Le développement du financement pluriannuel</p> <p>→ Le développement d'une animation thématique</p> <p>→ L'évaluation de l'efficacité des actions</p>
#3 Une stratégie ciblée selon les publics visés	<p>L'accompagnement des publics isolés et/ou précaires</p> <p>La sensibilisation des publics qui ne présentent pas de vulnérabilités socio-économiques</p> <p>Le soutien des actions de prévention destinées au publics fragiles</p>	<p>→ La priorisation des financements sur les publics isolés et/ou précaires</p> <p>→ Le développement de nouvelles modalités d'actions grâce à une évolution du cadrage national par la CNSA : actions individuelles (aller vers) et formation de bénévoles visant la lutte contre l'isolement.</p>
#4 Une stratégie territorialisée	<p>Favoriser un accès équitable à l'offre de prévention sur tout le territoire</p>	<p>→ Une programmation des financements cohérente avec la démographie et les fragilités des territoires</p> <p>→ Le suivi continu de la répartition géographique des actions financées</p> <p>→ La construction de réponses concertées localement</p> <p>→ Une animation territoriale renforcée</p>
#5 Une stratégie souple	<p>Adapter la stratégie de financements aux évolutions rapides du secteur</p> <p>Maintenir une attention continue aux besoins et attentes des personnes âgées et des acteurs</p>	<p>→ La construction de plans d'actions spécifiques selon les thématiques et selon les territoires</p>

La conférence des financeurs : Son nouveau programme coordonné 2023 - 2028

Focus sur
l'animation

Une dynamique d'animation qui continue de se développer dans le sens d'une meilleure prise en compte la spécificité de chaque territoire



La conférence des financeurs : Son nouveau programme coordonné 2023 - 2028

Focus sur les
publics priorités

Public cibles et priorités

Les personnes âgées de plus de
60 ans



Les proches aidants de ces personnes

1

Accompagner les personnes âgées **autonomes isolées et/ou précaires** dans une démarche préventive globale.

2

Sensibiliser toute personne âgée **autonome** aux enjeux de la prévention de la perte d'autonomie afin qu'elle se mobilise dans le maintien de son autonomie et puisse solliciter les réponses adaptées à ses besoins.

3

Soutenir des actions de prévention ciblées en direction des **personnes âgées fragiles**, afin de retarder la perte d'autonomie dite évitable et de prévenir la survenue d'événements indésirables (hospitalisation, chutes, etc.) et sous réserve que ces actions contribuent à initier une mobilisation partenariale locale.

La conférence des financeurs : Ses (nouveaux) axes



Attention ! Depuis août 2023, fusion des anciens axes 3 et 4

La conférence des financeurs

Le nouveau programme coordonné axe par axe

AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

Stratégie globale

1. Périmètre de financement
2. Priorités de financement

Bilan 2022 par délégations

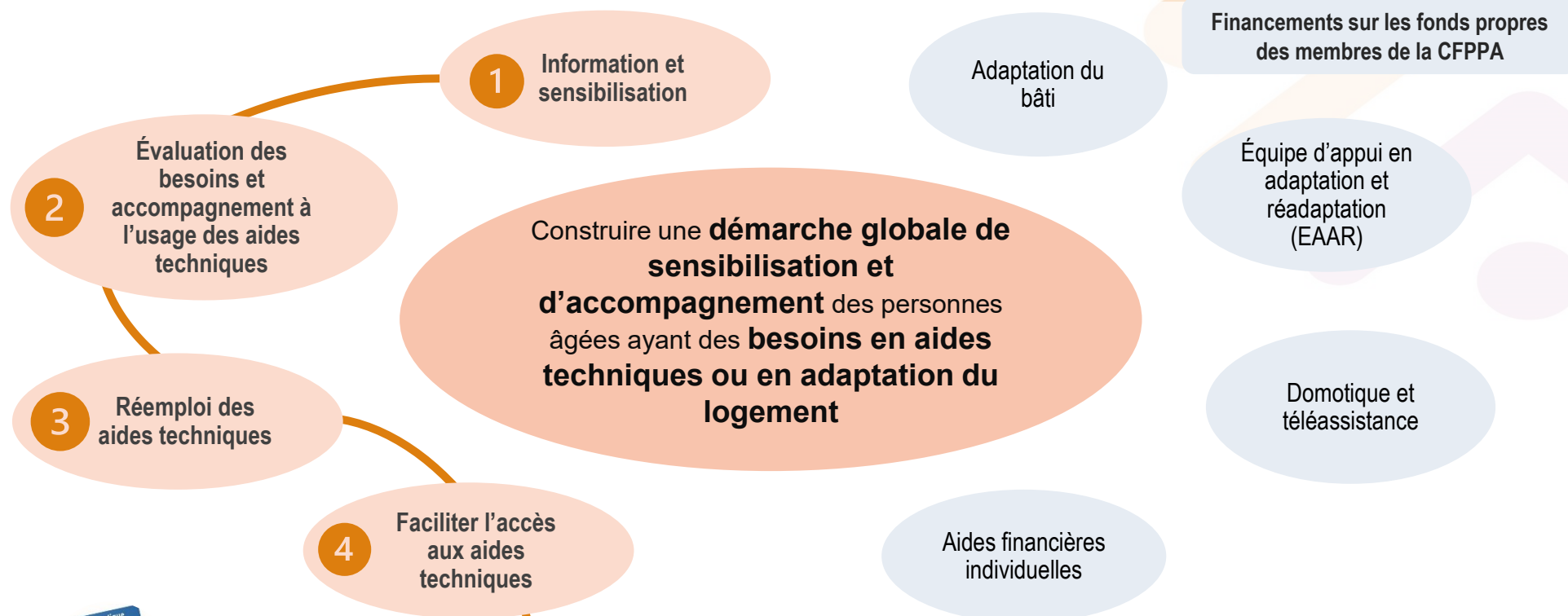
3. Délégation d'Ancenis
4. Délégation du Vignoble
5. Délégation du Pays de Retz
6. Délégation de Saint-Nazaire
7. Délégation de Chateaubriant

[Retour au sommaire principal](#)



AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles



Concours « Autres actions de prévention »

- 1** Soutien au **CréAT**, au **Truck de Soliha** et **financements possibles dans le cadre de l'appel à projets** (axe 5)
- 2** Financement de **postes d'ergothérapeutes** en complément avec les EAAR financées par l'ARS
- 3** Soutien à **Envie Autonomie** pour reconditionnement et mise à disposition d'aides techniques en test
- 4** **Faciliter accès** : Accompagnement / recherche aides financières ... **En projet**

AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

En 2022 en Loire Atlantique :

- 4 structures financées pour **l'intervention d'ergothérapeutes** sur les territoires qui ne disposent pas d'Equipes d'Appui en Adaptation et Réadaptation (EAAR)
- 2 dispositifs financés pour **sensibiliser aux aides techniques à l'échelle départementale** :
 - . Le CreAT
 - . Le Truck de SOLIHA
- 1 dispositif financé pour le **reconditionnement d'aides techniques** :
 - . Envie Autonomie
- **1123 bénéficiaires tout dispositifs compris**

Priorités du nouveau programme coordonné :

Cadrer, harmoniser et faire connaître l'offre existante sur l'ensemble du département



Maintien de l'existant jusqu'à réalisation d'un **diagnostic spécifique**
Renforcement des recours au **CréAT et Envie Autonomie**

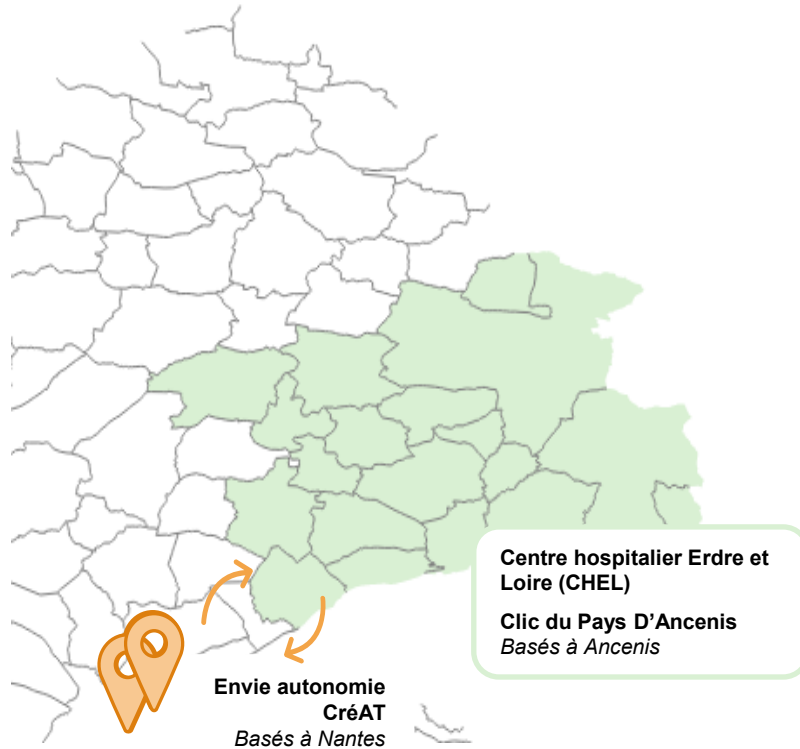
Financement possible d'actions d'information et sensibilisation
dans le cadre de l'AAP (axe 5)



AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

Délégation d'Ancenis



Accès à des interventions d'ergothérapeutes

- 1 EAAR (CHEL)
- Temps d'ergothérapeute porté par le CLIC

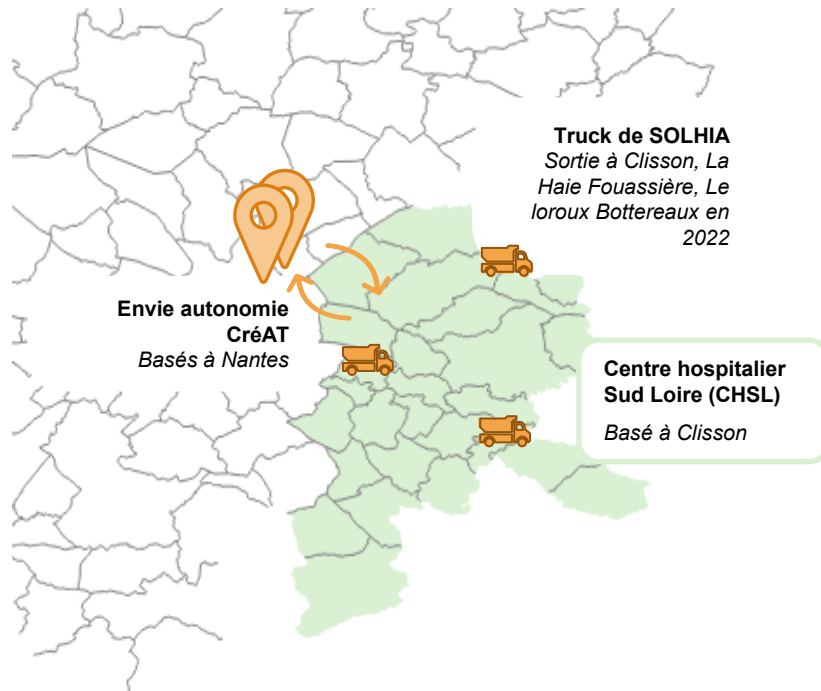
Accès aux dispositifs financés à l'échelle départementale :

- Le CréAT
- Envie Autonomie

AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

Délégation du Vignoble



Accès à des interventions d'ergothérapeutes

- 1 EAAR (CHSL) financé par l'ARS

Accès aux dispositifs financés par la CFPPA à l'échelle départementale :

- Le CréAT
- Le truck de SOLIHA
- Envie Autonomie

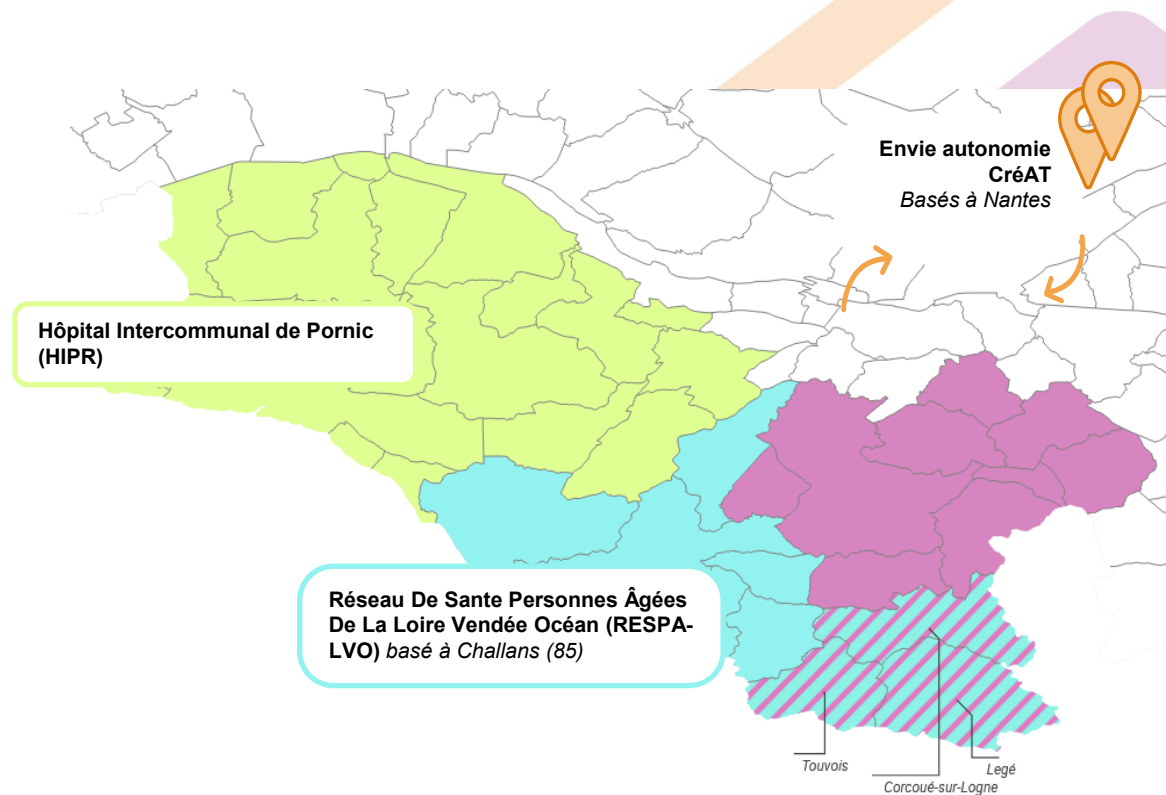
Délégation du Pays de Retz

Accès à des interventions d'ergothérapeutes

- **2 EAAR** (HIPR et RESPA-LVO)
- **1 poste d'ergothérapeute financé par la CFPPA** (Hôpital de Corcoué)
 - 76 bénéficiaires en 2022

Accès aux dispositifs financés à l'échelle départementale :

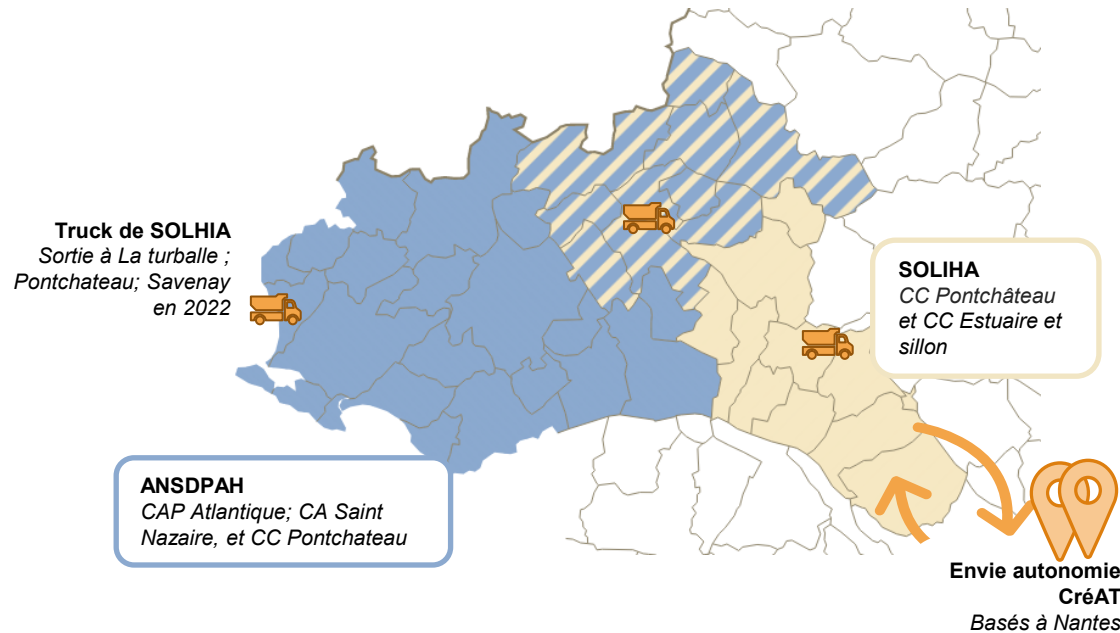
- **Le CréAT**
- **Envie Autonomie**



AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

Délégation de Saint Nazaire



Accès à des interventions d'ergothérapeutes

> 354 Bénéficiaires en 2022

- ANSDPAH
- SOLIHA

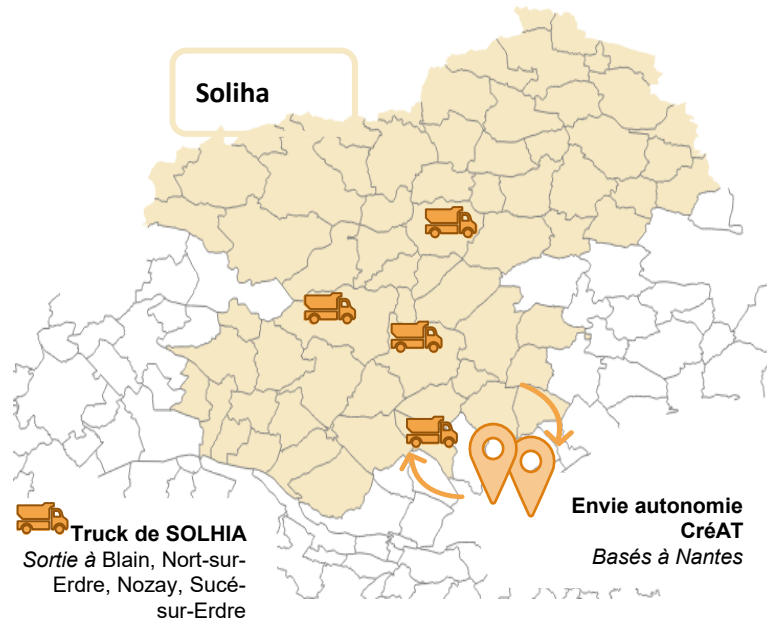
Accès aux dispositifs financés par la CFPPA à l'échelle départementale :

- Le CréAT
- Envie Autonomie
- Le truck de SOLIHA

AXE 1

Accès aux aides techniques individuelles

Délégation de Chateaubriant



Accès à des interventions d'ergothérapeutes

- **SOLIHA**
 - 113 bénéficiaires en 2022

Accès aux dispositifs financés par la CFPPA à l'échelle départementale :

- **Le CréAT**
- **Envie Autonomie**
- **Le truck de SOLIHA**

La conférence des financeurs

Le nouveau programme coordonné axe par axe

AXE 2

Forfait autonomie

Stratégie globale

1. Périmètre de financement
2. Priorités de financement

Bilan 2022 par délégations

3. Délégation d'Ancenis
4. Délégation du Vignoble
5. Délégation du Pays de Retz
6. Délégation de Saint-Nazaire
7. Délégation de Chateaubriant

[Retour au sommaire principal](#)



AXE 2

Forfait autonomie



Concours « Forfait autonomie »

- 1 Attribution de **forfaits autonomie** en fonction du nombre de places autorisées, pour développer une **démarche globale de prévention de l'autonomie des résidents** et des **actions collectives ouvertes aux personnes âgées résidant en proximité**
- 2
- 3 **Formation des professionnels** à la conception de programmes de prévention

AXE 2

Forfait autonomie

En 2022 en Loire Atlantique :

- 25 résidences autonomie
- 1371 places

Priorités du nouveau programme coordonné : Développer l'ouverture des actions de prévention vers l'extérieur et renforcer la compétence en prévention des gestionnaires



Pas de financements possibles pour des actions en résidences autonomie hors du forfait autonomie : Les porteurs qui souhaitent réaliser des actions de prévention au sein des RA doivent se rapprocher de leurs gestionnaires

Travail de communication sur l'action des résidences autonomie pour que les personnes âgées y pénètrent et les identifient mieux et participent à des actions de prévention

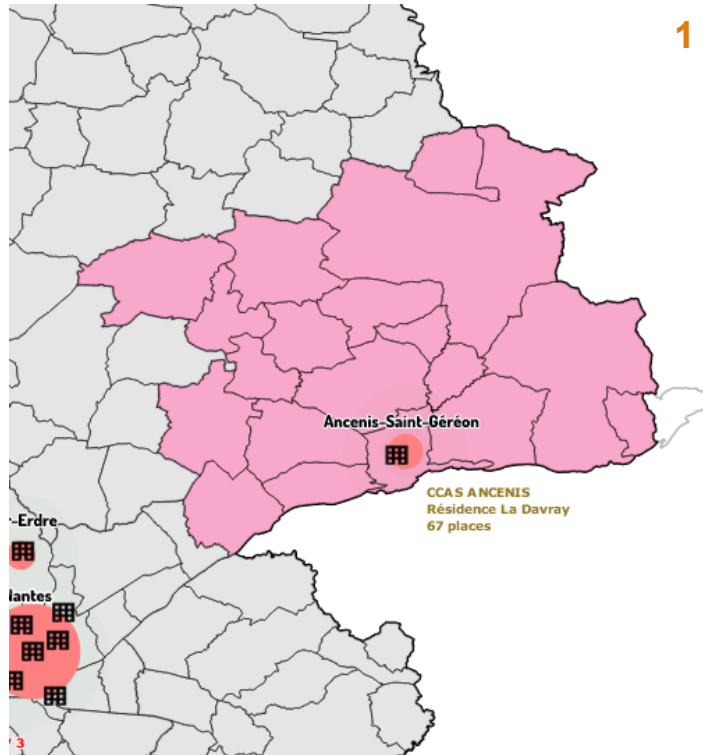


AXE 2

Forfait autonomie



Délégation d'Ancenis



1 résidence pour 67 places

En 2022 :

8 actions menées

- 2 actions de prévention santé
- 5 actions de lien social
- 1 action d'accompagnement au numérique

0 participations des personnes non résidentes

A venir :

1 résidence en construction

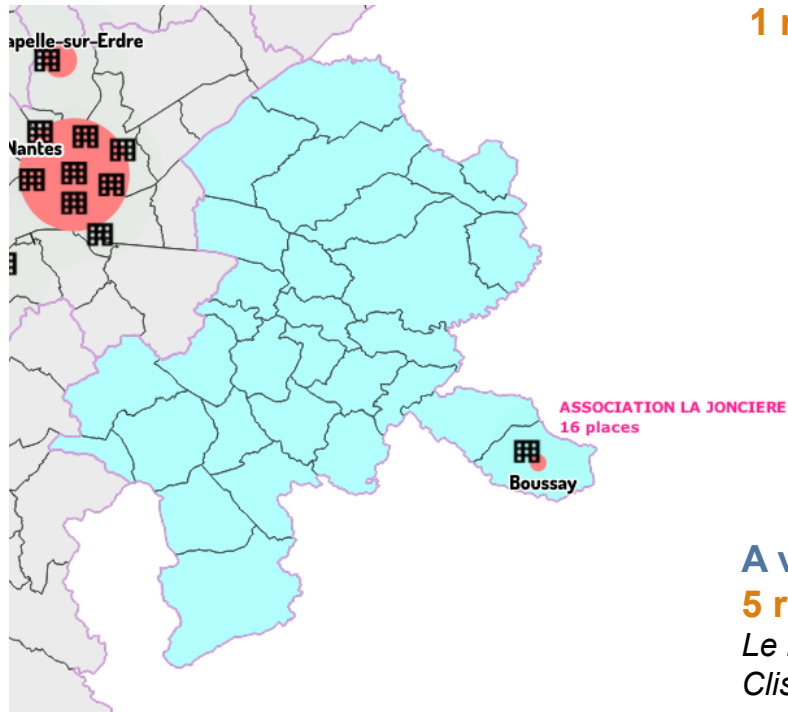
Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire



AXE 2

Forfait autonomie

Délégation du Vignoble



1 résidence pour 16 places

En 2022 :

6 actions menées

- 3 actions de prévention santé
- 2 actions de lien social
- 1 action d'accompagnement au numérique

2 participations par des personnes non résidentes

A venir :

5 résidences en construction

Le Loroux-Bottereau ; Vallet ; Le Bignon ; Aigrefeuille-sur-Maine et Clisson

AXE 2

Forfait autonomie

Délégation du Pays de Retz

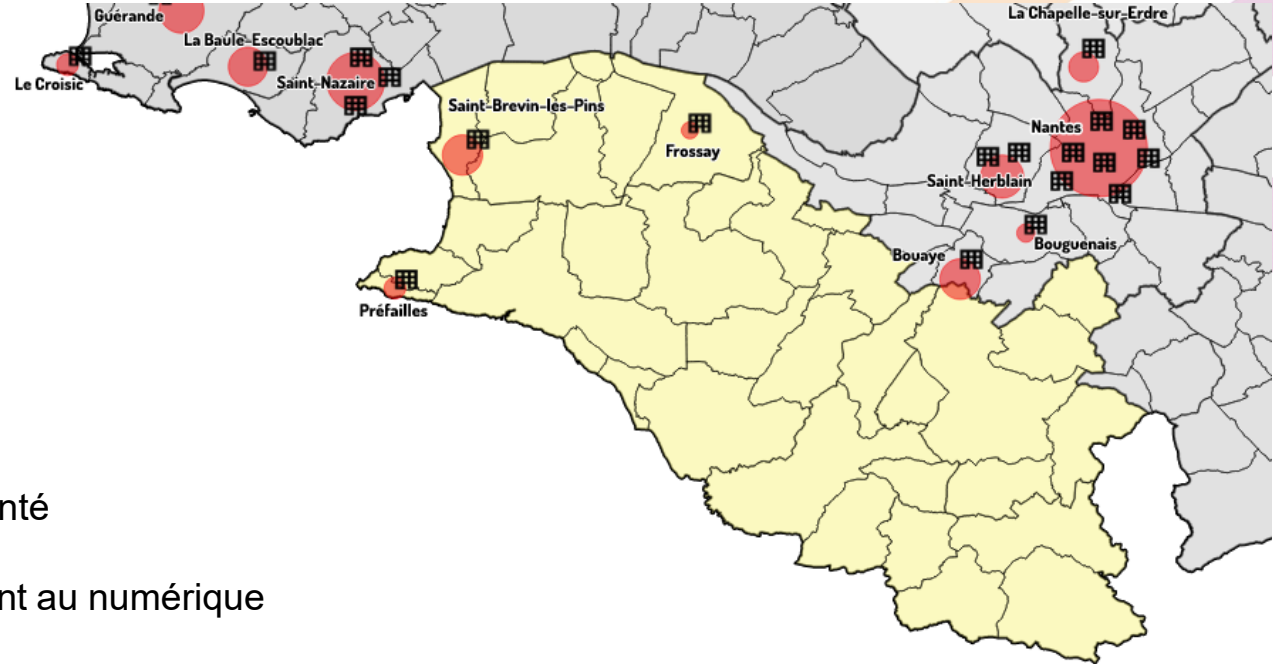
Sur le Pays de Retz :
3 résidences pour 102 places

En 2022 :

26 actions menées

- 18 actions de prévention santé
- 6 actions de lien social
- 2 actions d'accompagnement au numérique

31 participations par des personnes non résidentes



AXE 2

Forfait autonomie

Délégation de Saint Nazaire

10 résidences pour 413 places

En 2022 :

35 actions menées

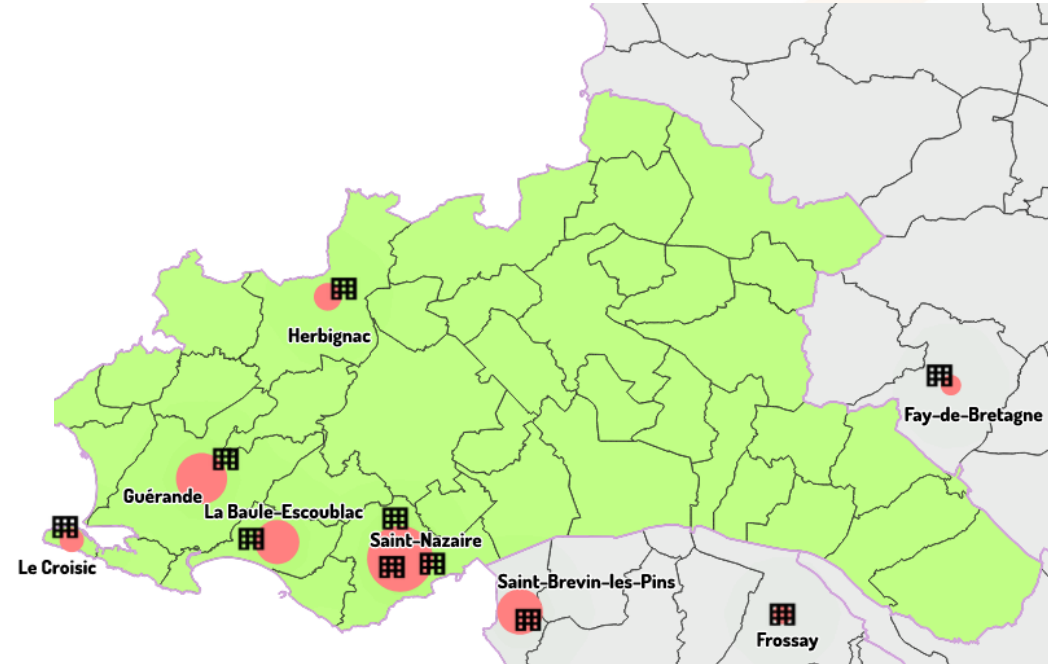
- 22 actions de prévention santé
- 7 actions de lien social
- 6 autres actions

125 participations par des personnes non résidentes

Dans le futur :

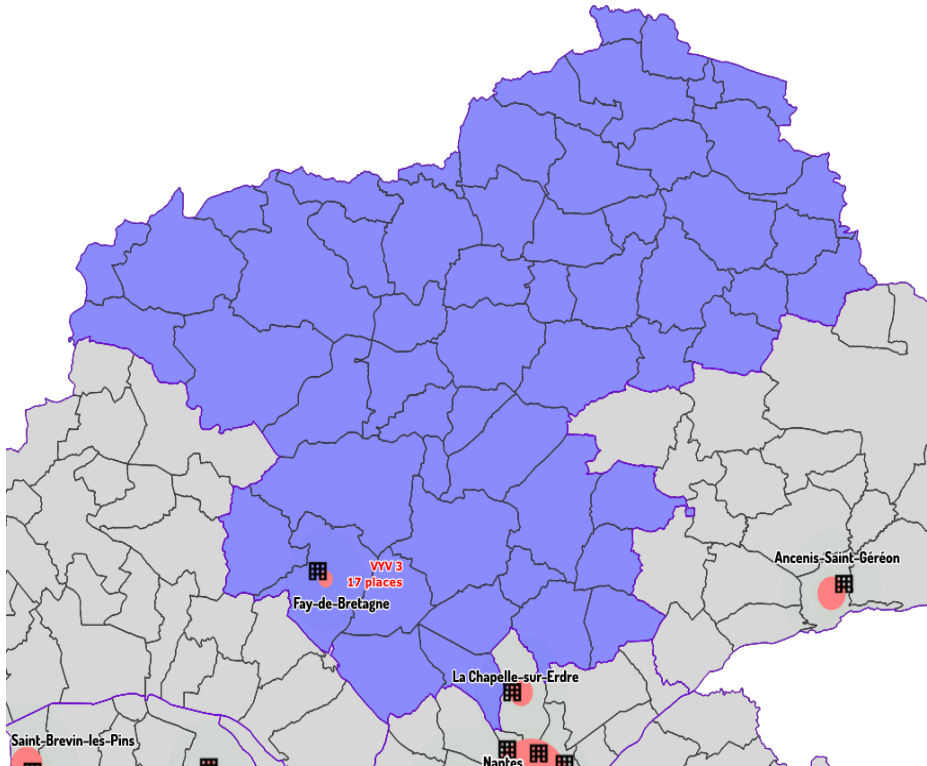
3 résidences en construction

Piriac-sur-Mer ; Trignac ; Le Pouligen



AXE 2 Forfait autonomie

Délégation de Chateaubriant



Sur le Pays d'Ancenis :
1 résidence pour 17 places

En 2022 :

8 actions menées

- 2 actions de prévention santé
- 6 actions de lien social
- 1 action numérique

0 participations par des personnes non-résidentes

A venir :

4 résidences en construction

Erbray, Nozay, Nort-sur-Erdre, Moisdon la rivière

La conférence des financeurs

Le nouveau programme coordonné axe par axe

AXE 3

Prévention par les Services Autonomie à Domicile (SAD)

Stratégie globale

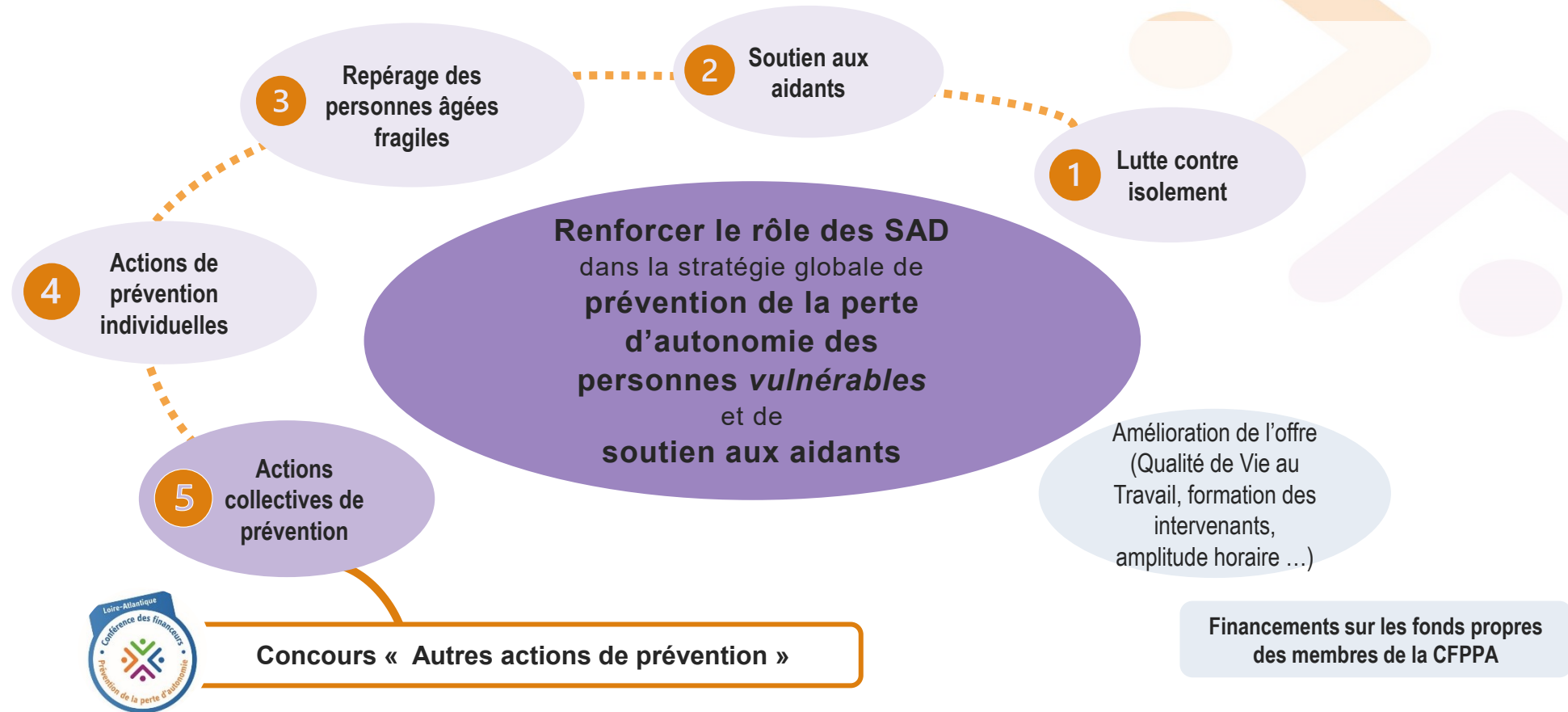
1. Périmètre de financement
2. Priorités de financement

[Retour au sommaire principal](#)



AXE 3

Prévention par les Services Autonomie à Domicile (SAD)



Sous réserve de l'avis de l'assemblée plénière de janvier 2024 : financement d'actions de repérage et d'accompagnement des personnes âgées fragiles, précaires et/ou isolées et de soutien aux aidants accompagnées par les SAD

5

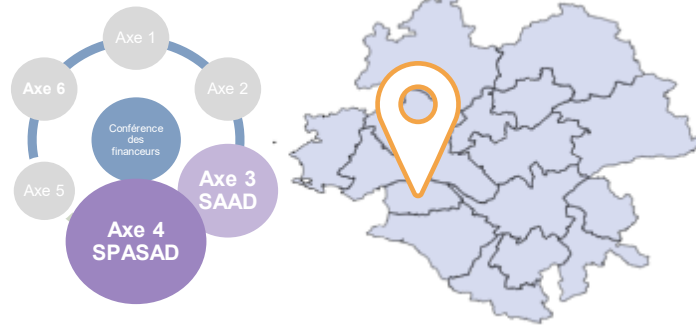
Financement d'actions collectives de prévention via l'appel à projet axe 5 pour les SAD

AXE 3

Prévention par les Services Autonomie à Domicile (SAD)

Évolution du cadre CNSA en aout 2023 : Ouverture aux financements d'actions individuelles et/ou collectives portées par les SAD

AVANT

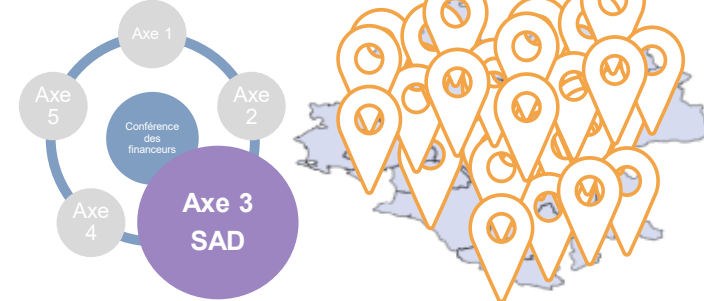


Financement d'actions individuelles et/ou collectives, **uniquement pour les SPASAD**

1 SPASAD EN LOIRE-ATLANTIQUE

- Port Saint Père
- 2 actions financées

APRES



Financement d'actions individuelles et ou collectives **pour tous les SAD**

PRÈS DE 200 SERVICES ÉLIGIBLES SUR LE DÉPARTEMENT

Période transitoire en attendant la construction d'une stratégie de financement propre à cet axe.



Étude des demandes des SAD au cas par cas et en coordination avec les dotations complémentaires octroyées par l'Unité SAD de la Direction Autonomie.

Financement des actions collectives des SAD via l'appel à projet axe 5

La conférence des financeurs

Le nouveau programme coordonné axe par axe

AXE 4

Soutien aux proches aidants

Stratégie globale

1. Périmètre de financement
2. Priorités de financement

Bilan 2022 par délégations

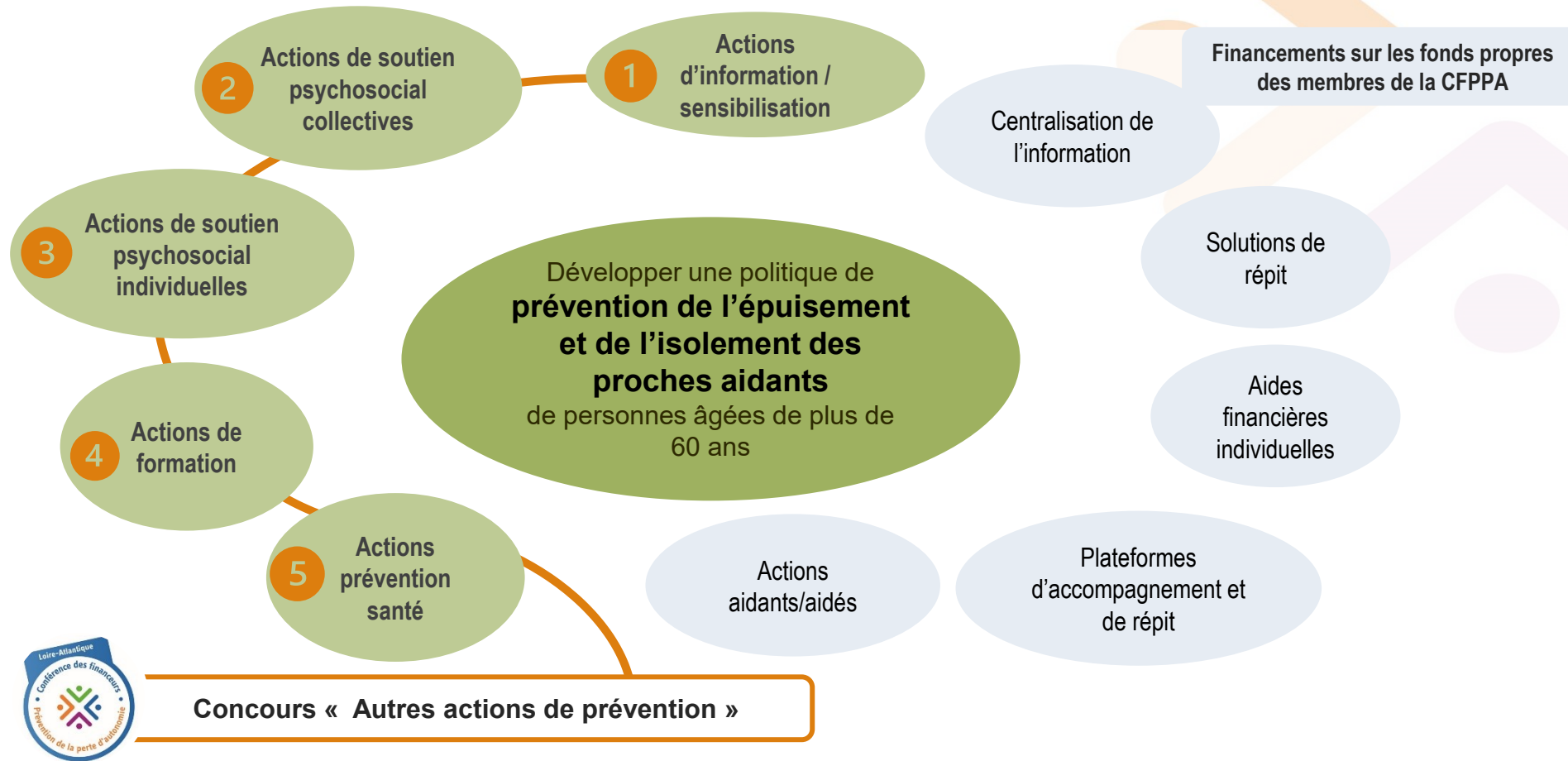
3. Délégation d'Ancenis
4. Délégation du Vignoble
5. Délégation du Pays de Retz
6. Délégation de Saint-Nazaire
7. Délégation de Chateaubriant

[Retour au sommaire principal](#)



AXE 4

Soutien aux proches aidants



- 1 3
- 2 4

Financement possible de l'ensemble de ces types d'actions dans le cadre de l'**appel à projet « soutien aux aidants »**. Attention portée sur la formation des intervenants ainsi que sur la bonne cohérence des actions proposées avec celles de la plateforme de répit.

5

Depuis 2023 : Financement possible d'**actions de prévention santé à destination des aidants** dans le cadre de l'AAP soutien aux aidants.

AXE 4

Soutien aux proches aidants



En 2022, en Loire Atlantique:

- 24 porteurs de projets et **40 actions soutenues** par la CFPPA 44 dans le cadre de l'Appel à projet « Soutien aux aidants »
- **1482 bénéficiaires**

Priorités de financement du nouveau programme coordonnées :

- Les **territoires sous dotés** en actions
- Les actions de **sensibilisation et de repérage/orientation** des aidants
- Les actions correspondant à **des thématiques peu investies** et/ou qui répondent à **un besoin fort sur le territoire**



Fort besoin de coordination de l'ensemble des actions à destination des aidants, à l'échelle du territoire et en lien avec les Plateformes de Répit et d'Accompagnement (PFRA)



Nouveauté du programme coordonné : possibilité de financer les EHPAD pour des actions de soutien aux aidants des proches qui entrent en établissement

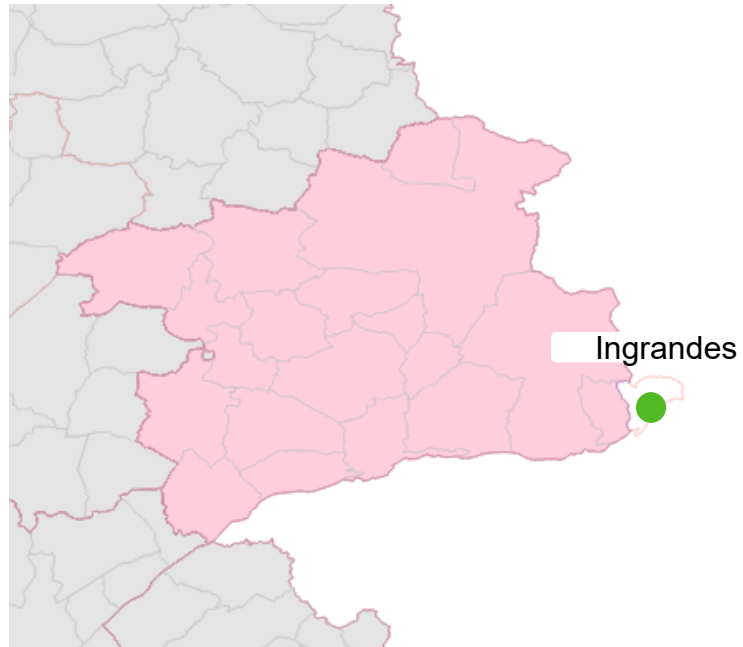


AXE 4

Soutien aux proches aidants



Délégation d'Ancenis



> 1 Plateforme de Répit et d'Accompagnement
(Département 44 et 49)

Aucun projet sur Ancenis en 2022

En 2023, financement d'une action :

- PFRA Escale les Moncellières : « Après-midi d'information et de sensibilisation »
 - Une centaine de participants

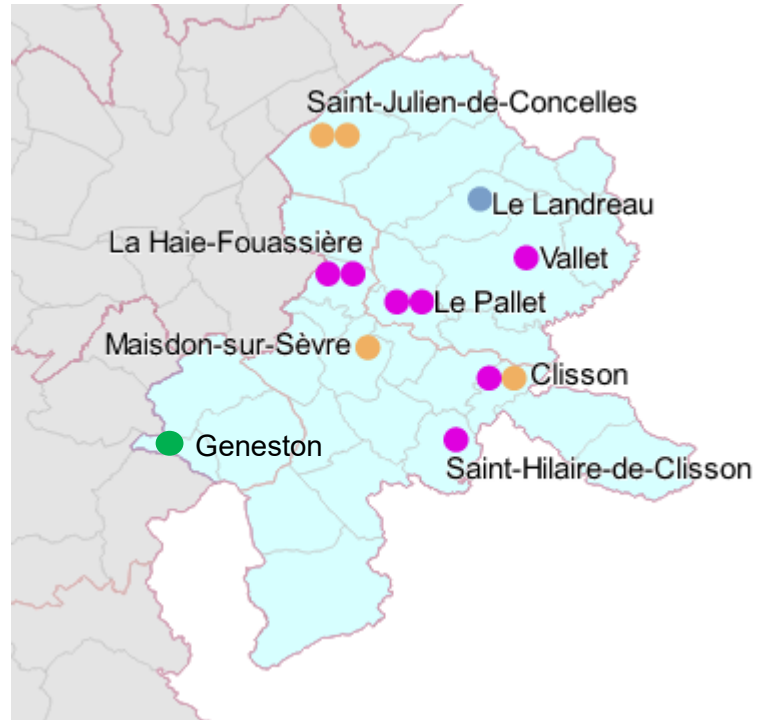


AXE 4

Soutien aux proches aidants



Délégation du Vignoble



➤ 1 Plateforme de Répit et d'Accompagnement ouverte fin 2023 :

- Place des aidants (Maisdon-sur-Sèvre)

En 2022 :

- 5 projets ; 13 interventions ;
- 91 bénéficiaires d'Ancenis

- Prévention santé (7)
- Accompagnement psychosocial collectif (4)
- Formation (1)
- Sensibilisation (1)



AXE 4

Soutien aux proches aidants

Délégation du Pays de Retz

Sur le Pays de Retz, en 2022 :

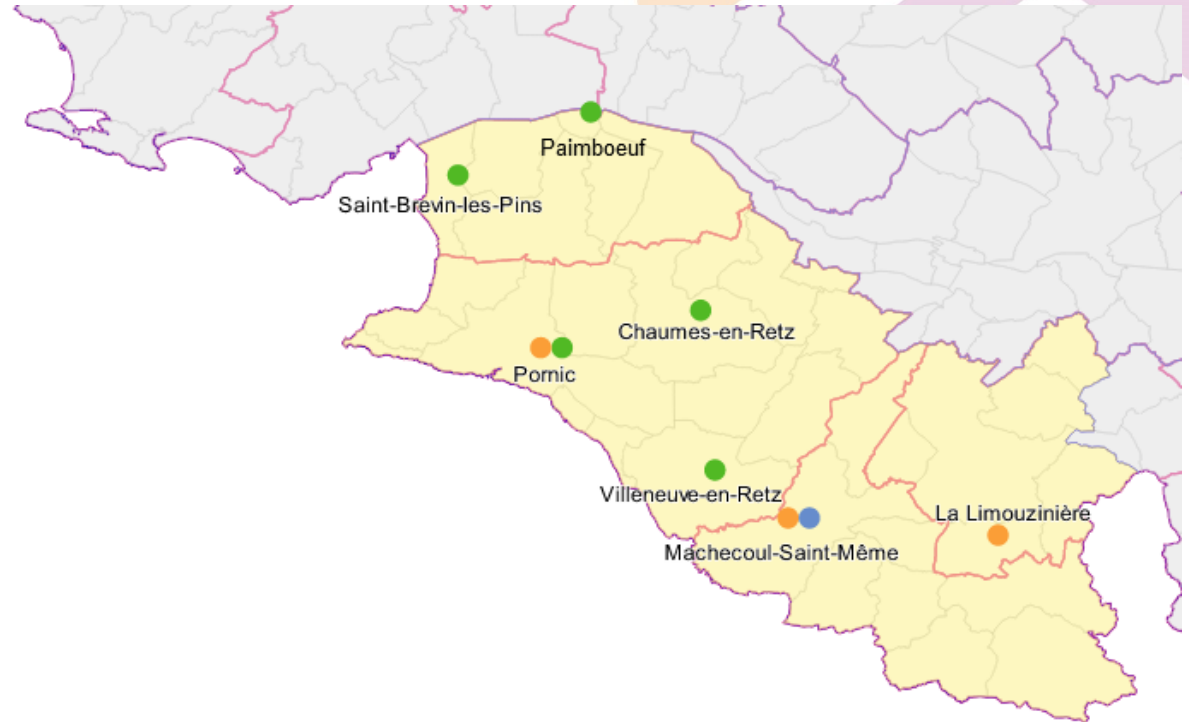
> **Projet d'ouverture d'une Plateforme de Répit et d'Accompagnement en cours**

En 2022 :

6 projets, 9 interventions :

- Sensibilisation et information
- Soutien psychosocial collectif
- Formation

➤ 47 bénéficiaires



AXE 4

Soutien aux proches aidants

Délégation de Saint Nazaire

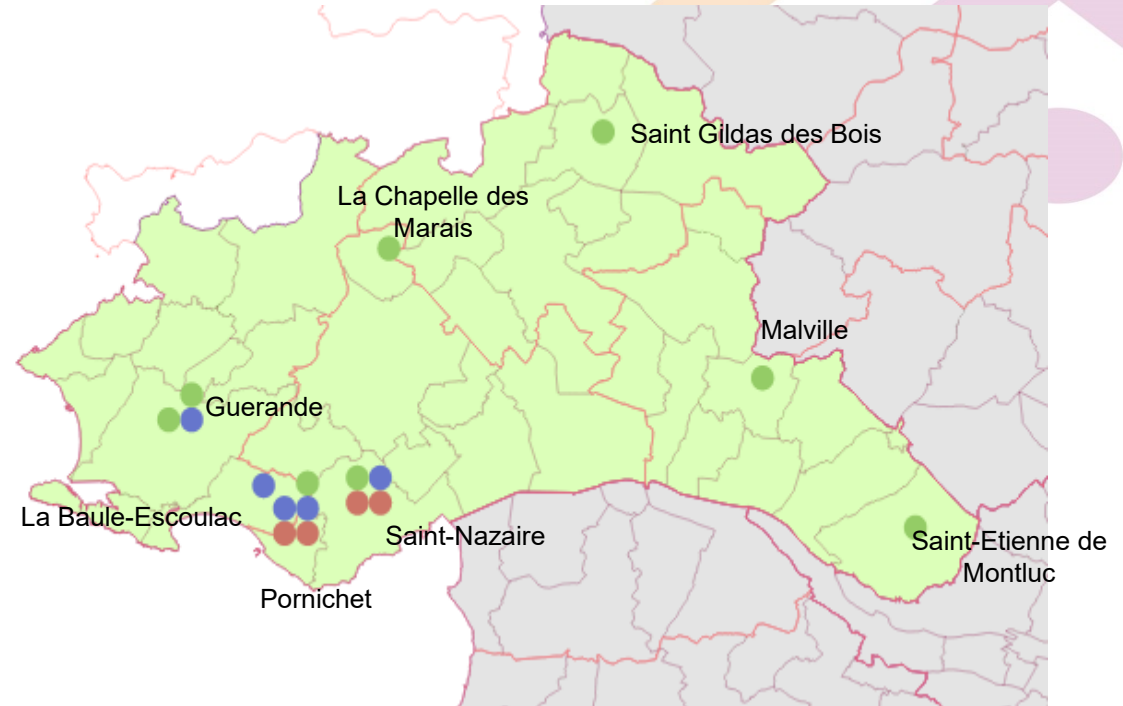
➤ **1 Plateforme de Répit et d'Accompagnement**

- Alfa Répit, Saint Gildas des bois

En 2022, 8 projets, 17 interventions :

- Sensibilisation et information (4)
- Accompagnement psychosocial collectif (8)
- Formation (5)

224 proches aidants bénéficiaires

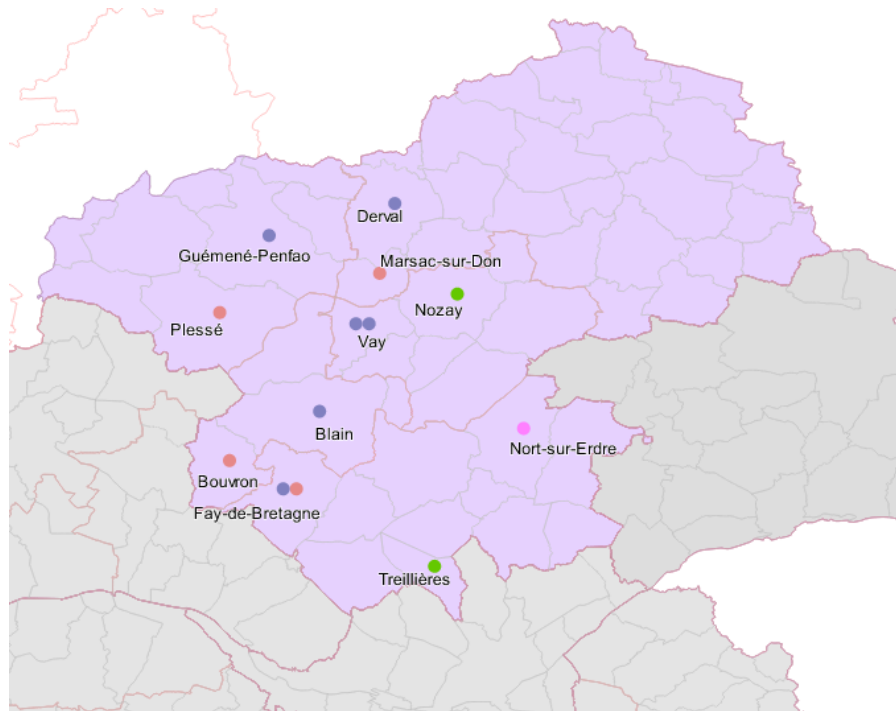


AXE 4

Soutien aux proches aidants



Délégation de Chateaubriant



- **1 Plateforme de Répit et d'Accompagnement**
 - Alfa Répit (Saint Gildas des bois)

En 2023, 13 interventions :

- Soutien psychosocial collectif (2)
- Formation (6)
- Sensibilisation (4)
- Prévention santé (1)

- **192 bénéficiaires**



La conférence des financeurs

Le nouveau programme coordonné axe par axe

AXE 5

Actions collectives de prévention

Stratégie globale

1. Périmètre de financement
2. Priorités de financement

Bilan 2022 par délégations

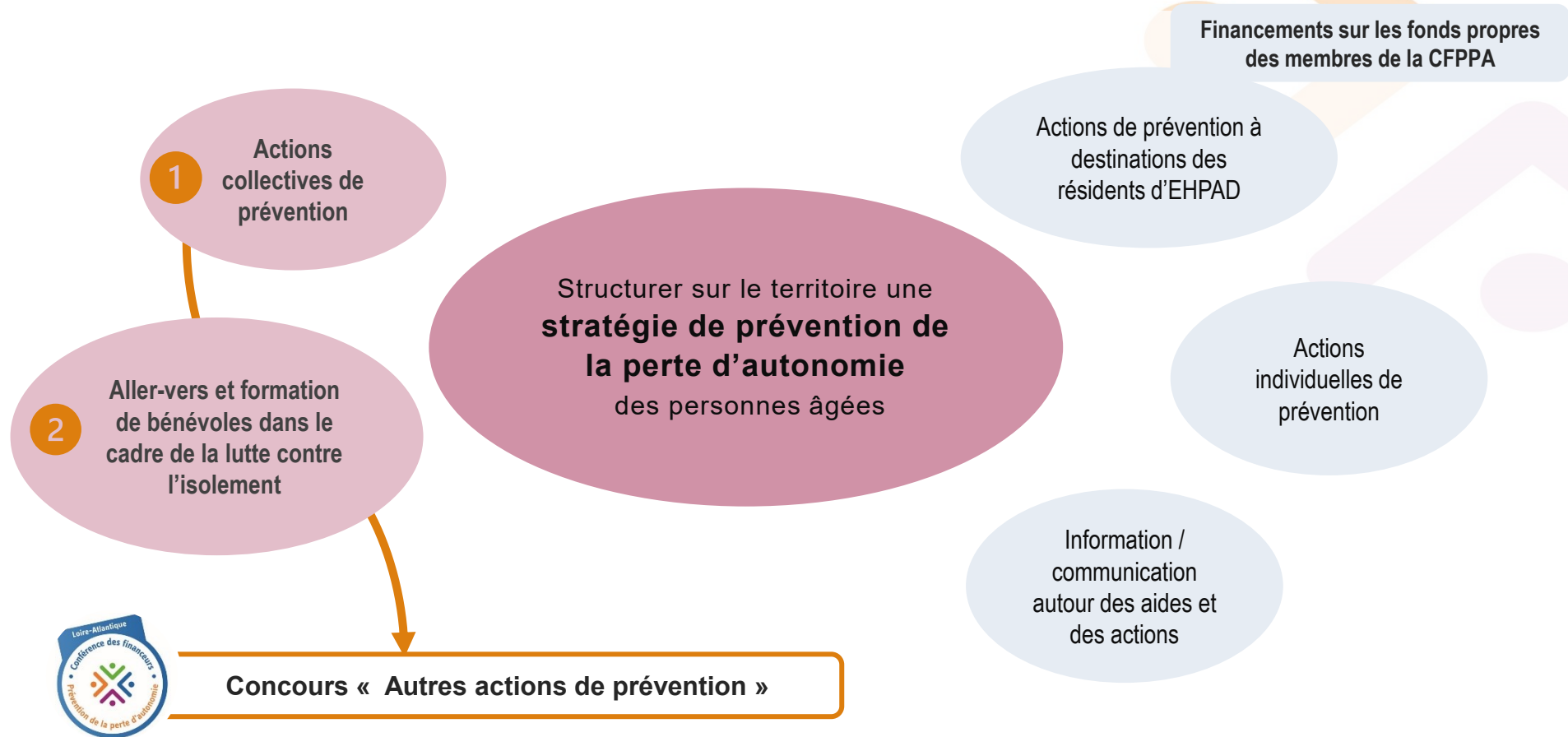
3. Délégation d'Ancenis
4. Délégation du Vignoble
5. Délégation du Pays de Retz
6. Délégation de Saint-Nazaire
7. Délégation de Chateaubriant

[Retour au sommaire principal](#)



AXE 5

Actions collectives de prévention



- 1 Financement **d'actions collectives de prévention** à visée non lucratives, par le biais de l'appel à projet axe 5 « autres actions de prévention »
- 2 **Nouveauté CNSA à partir de 2024** : Possibilité de financements **d'actions individuelles (aller-vers)** ou de formation de bénévoles si l'action vise spécifiquement les personnes en situation de grand isolement

AXE 5

Actions collectives de prévention

En 2022 en Loire Atlantique :

- 340 492 personnes âgées de plus de 60 ans
- 117 porteurs de projets et **231 actions soutenues** par la CFPPA 44 dans le cadre de l'Appel à projet « Actions collectives de prévention »
- **22 775 bénéficiaires** soit 7 % des plus de 60 ans ligériens

Priorités de financement du nouveau programme coordonné :

- Les **territoires sous dotés** en action
- Les actions correspondant à des **thématiques peu investies** et/ou qui répondent à un **besoin fort sur le territoire** où elles ont lieu;
- Les publics **isolés et/ou précaires**.



Coordination de l'ensemble des actions à l'échelle du territoire et en lien avec l'**Unité Personnes âgées-Personnes handicapées (UPAPH) et les CLIC**



Attention ! possibilité de financer les EHPAD pour des actions à destination exclusive des non résidents

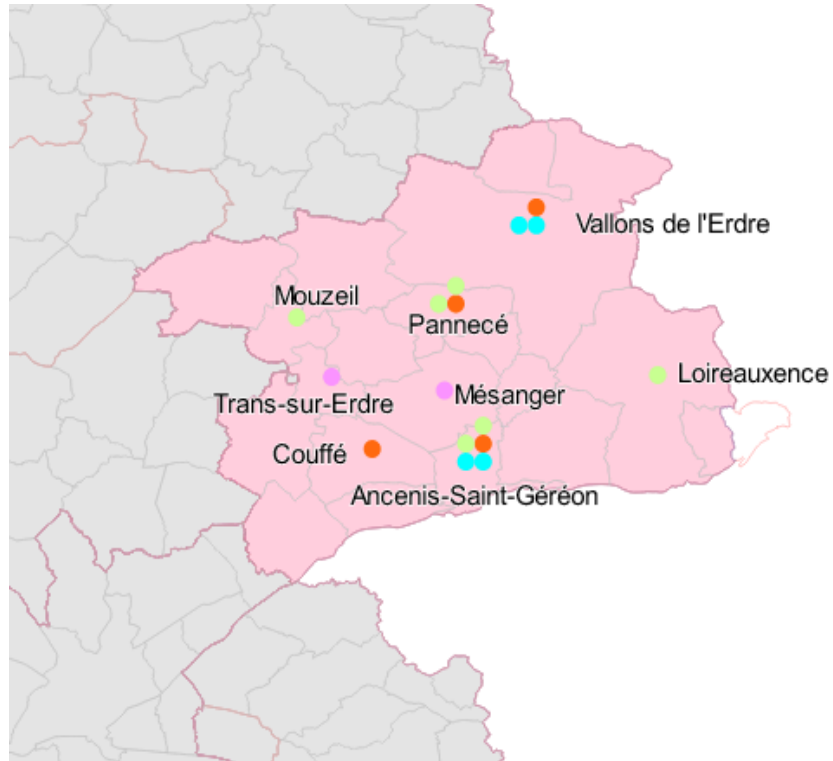


AXE 5

Actions collectives de prévention



Délégation d'Ancenis



14833 personnes de plus de 60 ans

4% de la population de personnes âgées de Loire Atlantique

En 2022 :

- 15 projets ; 16 interventions ;
- 343 bénéficiaires soit 2% des plus de 60 ans du pays d'Ancenis

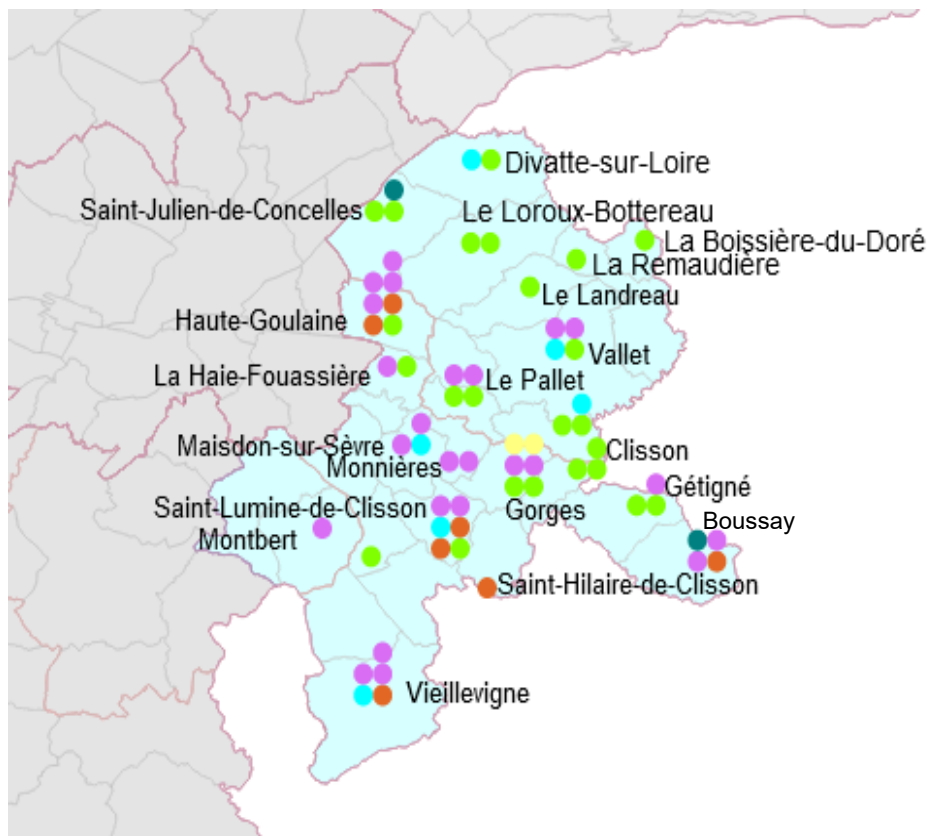
- Lien social (6)
- Activités physiques adapté/Prévention des chutes (4)
- Santé globale (Mémoire, Sommeil; Bien être) (4)
- Usages du numérique (2)



AXE 5

Actions collectives de prévention

Délégation du Vignoble



24456 personnes de plus de 60 ans

7% de la population de personnes âgées de Loire Atlantique

En 2022 :

- 36 projets ; 65 interventions ;
- 2564 bénéficiaires soit 10% des plus de 60 ans du vignoble

- Lien social (24)
- Activités physiques adapté/Prévention des chutes (24)
- Santé globale (Mémoire, Sommeil; Bien être) (6)
- Usages du numérique (7)
- Habitat et cadre de vie (2)
- Autres (2)

AXE 5

Actions collectives de prévention

Délégation du Pays de Retz

41334 personnes âgées de plus 60 ans

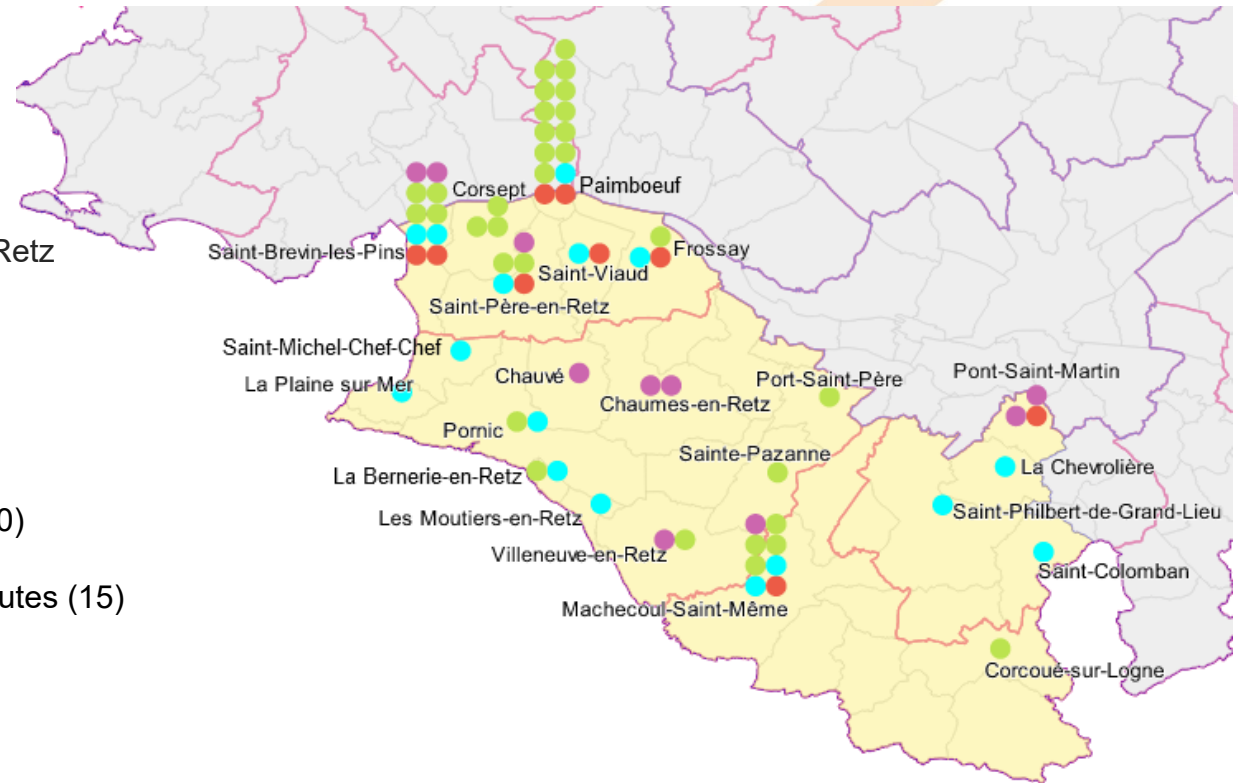
12 % des personnes âgées du département

En 2022 :

14 projets ; 67 interventions :

1091 bénéficiaires soit 3% des personnes âgées du pays de Retz

- Lien social (32)
- Santé globale (Mémoire, Sommeil; Bien être) (10)
- Activités physiques adaptées/Prévention des chutes (15)
- Usages du numérique (10)



AXE 5

Actions collectives de prévention

Délégation de Saint Nazaire

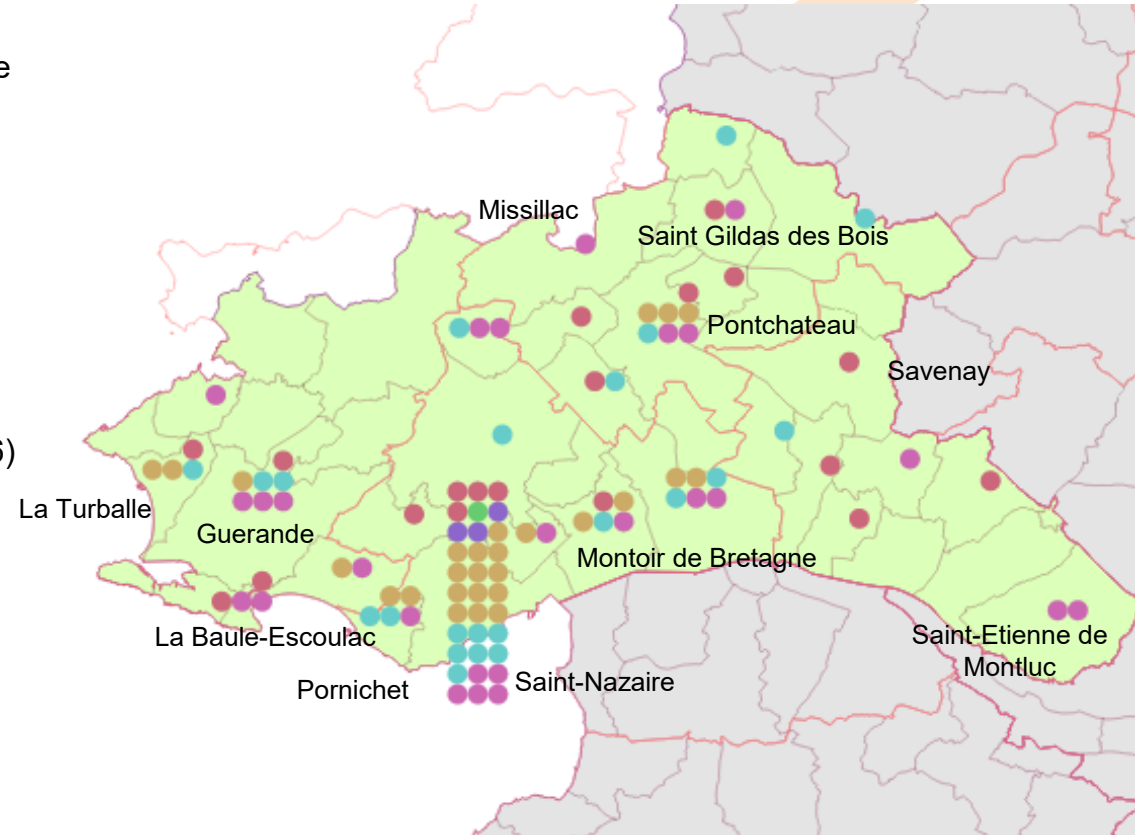
80272 personnes de plus de 60 ans

24% de la population de personnes âgées de Loire Atlantique

En 2022 :

- 60 projets ; 98 interventions ;
- 4664 bénéficiaires soit 6% des plus de 60 ans de la délégation de Saint-Nazaire

- Lien social (27)
- Activités physiques adapté/ Prévention des chutes (26)
- Santé globale (22)
- Usages du numérique (19)
- Mobilité (1)
- Habitat (3)

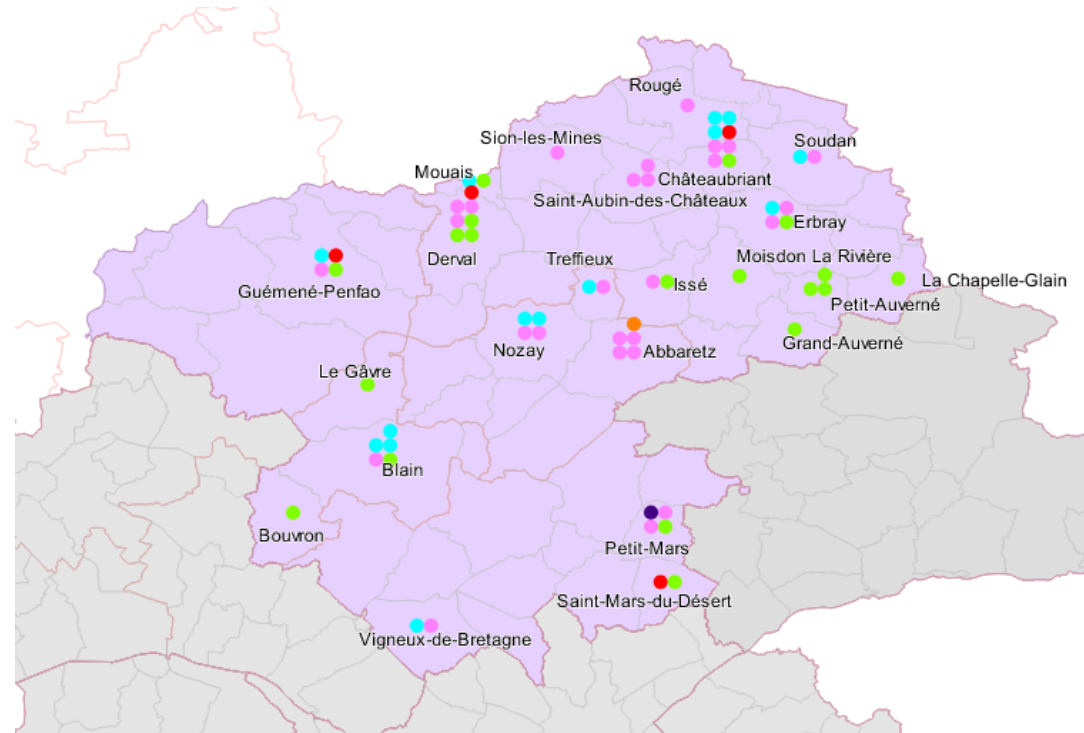


AXE 5

Actions collectives de prévention



Délégation de Chateaubriant



37580 personnes de plus de 60 ans

11% de la population de personnes âgées du département

En 2022 :

- 15 projets ; 66 interventions ;
- 1293 bénéficiaires soit 3% des plus de 60 ans de la délégation de Châteaubriant

- Lien social (19)
- Santé globale (4)
- Activités physique adaptées /prévention des chutes (14)
- Usages numériques (27)
- Habitat et cadre de vie (1)
- Autres actions de prévention (1)



La conférence des financeurs

Se faire financer



En résumé

Synthèse

1. Possibilités de financements par axe
2. Calendrier

Ressources

1. Référents CFPPA
2. Unité Personnes Âgées- Personnes Handicapées
3. Centres Locaux d'Information et de Coordination
4. Ressources en Lignes

[Retour au sommaire principal](#)



En résumé

Axes	Enjeux	Financements possibles
Axe 1 : Accès aux aides techniques	Sensibiliser le public âgé et les aidants à l'adaptation du logement et aux aides techniques	AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » au titre des actions de sensibilisation visant l'habitat et le cadre de vie <i>Collaborations avec le CréAT, Le Truck de SOLIHA et Envie Autonomie</i>
Axe 2 : Résidences autonomie	Ouvrir les actions de prévention aux non-résidents demeurant dans la proximité Rendre l'offre de résidences autonomie plus visible au public	Concours forfait autonomie au titre des actions collectives ouvertes aux non-résidents AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » au titre des actions de sensibilisation visant l'habitat et le cadre de vie et plus spécifiquement le parcours domiciliaire

En résumé

Axes	Enjeux	Financements possibles
Axe 3 : Prévention par les SAD	Repérer et proposer des actions de prévention individuelles à destination des personnes âgées fragiles précaires et ou isolées	AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » : Financement éventuel via l'appel à projet « autres actions de prévention » sous réserve de validation du principe par l'assemblée plénière de janvier 2024 et de la cohérence des financements sollicités globalement par le SAD (ex SAAD)
	Proposer des actions collectives de prévention	AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention »

En résumé

Axes	Enjeux	Financements possibles
Axe 4 : Soutien aux proches aidants	Sensibiliser le public sur le statut d'aidants	AAP CFPPA axe 4 « soutien aux proches aidants » au titre des actions d'information - sensibilisation
	Accompagner les aidants épuisés / isolés	AAP CFPPA axe 4 « soutien aux proches aidants » au titre des actions: soutien psychosocial individuel, soutien psychosocial collectif, formations, actions de prévention santé / bien-être
	Proposer un accompagnement psychosocial collectif aux aidants des nouveaux résidents d'EHPAD	AAP CFPPA axe 4 « soutien aux proches aidants » au titre des actions de soutien aux aidants / soutien psychosocial collectif
	Proposer des actions collectives visant la prévention de la perte d'autonomie pour les couples aidants/aidés	AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » au titre des actions collectives de prévention (aidants/aidés)

En résumé

Axes	Enjeux	Financements possibles
Axe 5 : Actions collectives de prévention	<p>Proposer des actions collectives de prévention visant :</p> <ul style="list-style-type: none">- La santé globale, le bien vieillir- Le lien social- L'habitat et le cadre de vie- La mobilité- L'accès aux droits- Les usages du numériques- Autres actions collectives de prévention	<p>AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » au titre des actions collectives de prévention et des thématiques correspondantes (santé globale / bien-vieillir, lien social...)</p>
	<p>Proposer des actions de <u>lutte contre l'isolement</u>:</p> <ul style="list-style-type: none">- Actions de formation des bénévoles- Actions individuelles (aller-vers)	<p>AAP CFPPA axe 5 « autres actions de prévention » au titre des actions de lutte contre l'isolement</p>

Calendrier de communication et ouverture des appels à projet CFPPA



1^{er} février
Publication
Appels à projets

15 mars
Clôture
Appels à projets

Fin mai
Validation
assemblée plénière

Début juillet
Validation
commission
permanente

Juillet
Notifications



Instruction

Rappels

- **Instruction des projets réalisée en collaboration avec l'UPAPH et le ou les CLIC concernés par l'action**
- **Obligation de communiquer en amont avec l'UPAPH et le CLIC pour échanger sur le besoin auquel répond le projet et la nature de la réponse proposée**

Coordonnées référents CFPPA en Loire-Atlantique

Au Département de Loire Atlantique :



Chargée de projet :

Caroline FLEURIEL

Tél. 02 28 20 29 63

caroline.fleuriel@loire-atlantique.fr

Chargée de projet :

Emilie FILLONNEAU

Tel : 02 28 20 29 66 / 06 33 74 63 39

emilie.fillonneau@loire-atlantique.fr

Secrétariat / Instruction :

Anthony MEAUDE

Tél. 02 28 20 29 62

anthony.meaude@loire-atlantique.fr

A Nantes métropole :



**Responsable Mission
Territoire de Longévité :**

Sophie GATE

Tél. 02 40 99 28 32

sophie.gate@nantesmetropole.fr

Chargée de mission :

Auriane FLEURY

Tél. 02 40 99 28 28

07 60 70 70 88

auriane.fleury@nantesmetropole.fr



En cas de doute, une adresse générique : conferencedesfinanceurs@loire-atlantique.fr

Interlocuteurs privilégiés en territoire

Les Unités Personnes Âgées- Personnes Handicapées du Département (UPAPH)

Trouver votre délégation sur le site du
département de Loire Atlantique :
https://www.loire-atlantique.fr/44/tout-savoir-sur-trouvez-votre-delegation/c_1279684

Délégation de Saint Nazaire
Catherine ROYER
Catherine.ROYER@loire-atlantique.fr

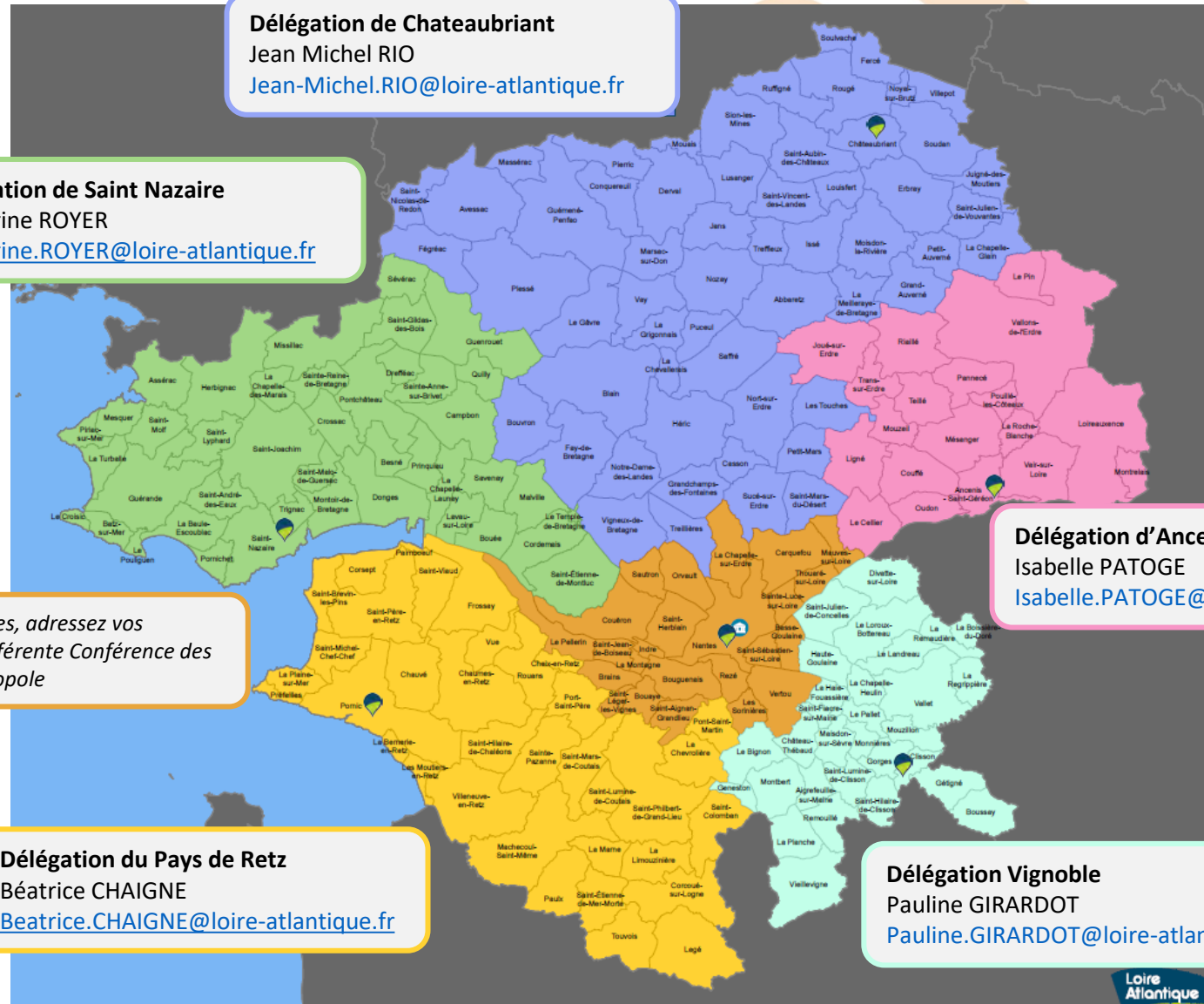
Délégation de Chateaubriant
Jean Michel RIO
Jean-Michel.RIO@loire-atlantique.fr

Délégation d'Ancenis
Isabelle PATOGE
Isabelle.PATOGE@loire-atlantique.fr

*Pour la délégation de Nantes, adressez vos
demandes à la personne référente Conférence des
financeurs de Nantes Métropole*

Délégation du Pays de Retz
Béatrice CHAIGNE
Beatrice.CHAIGNE@loire-atlantique.fr

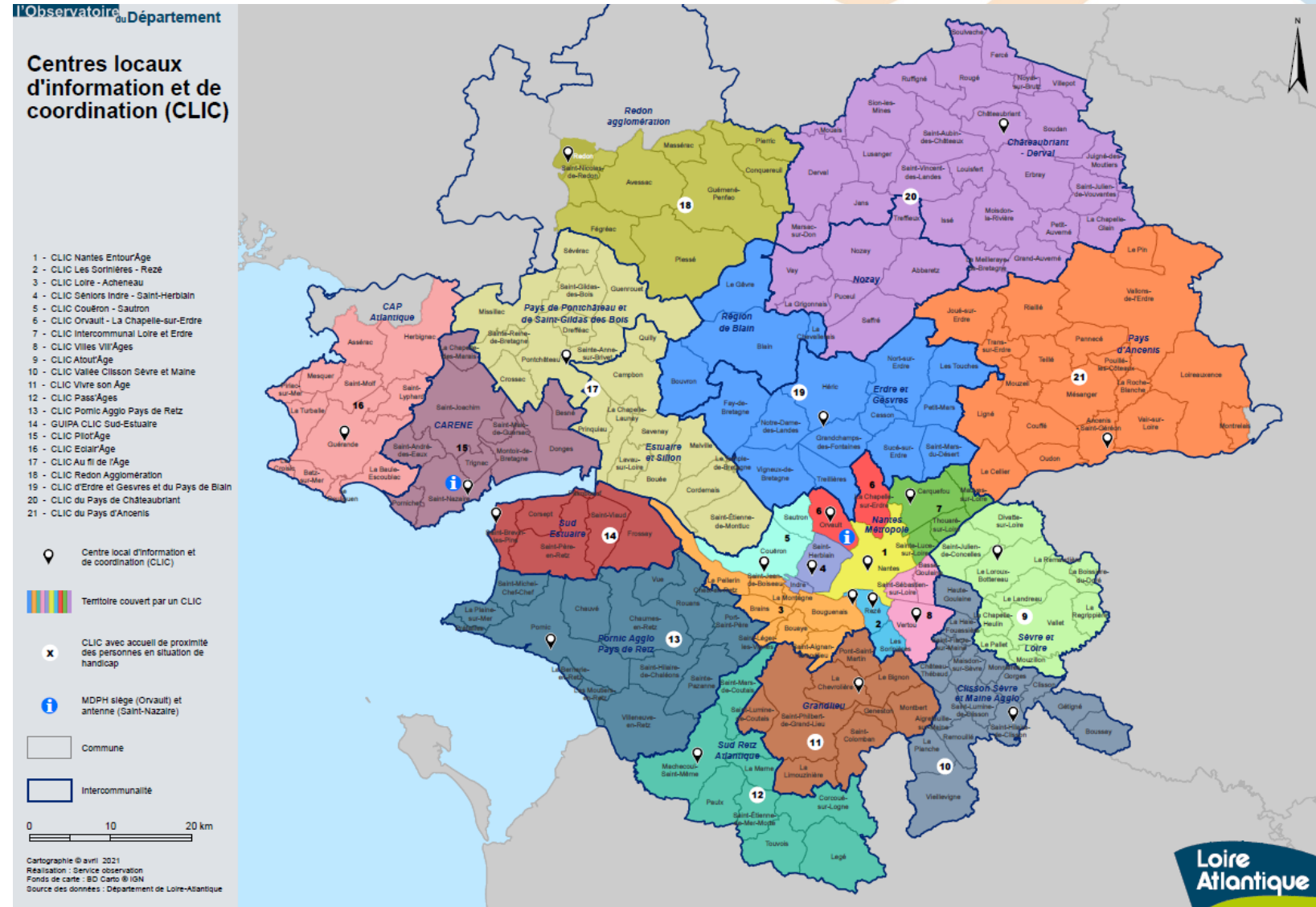
Délégation Vignoble
Pauline GIRARDOT
Pauline.GIRARDOT@loire-atlantique.fr



Interlocuteurs privilégiés en Territoire – CLIC

Les Centres Locaux D'Information et de Coordination (CLIC)

Retrouver les coordonnées des CLIC sur le site du département de Loire Atlantique : https://www.loire-atlantique.fr/44/seniors-personnes-agees/les-clic-des-lieux-d-info-pour-les-personnes-agees-et-leur-entourage/c_1273553



Ressources en ligne



Le **programme coordonné** et les cahiers des charges des deux **appels à projet** sur la [page dédiée à la conférence des financeurs sur le site du département de Loire-Atlantique.](#)



Des informations et ressources et une liste des actions à venir sur le **soutien aux proches aidants** sur le site aidants44.fr



Des informations et ressources une liste des **actions de prévention de la perte d'autonomie** à venir sur le site pourbienvieillir.fr